



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés
Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus
Date de publication: SHAB 29.06.2022, **Publication répétée:** 30.06.2022, 01.07.2022
Date d'échéance prévue: 29.06.2025
Numéro de publication: SR01-0000007372

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Anchor Insurance SA avec Vitol Holding SARL

1. Publication

Organisation transférante:

Anchor Insurance SA
CHE-103.212.154
rue des Battoirs 7
1205 Genève

Organisation reprenante:

Vitol Holding SARL
CHE-103.125.590
Place des Bergues 3
1201 Genève

Publication de la fusion dans la FOSC: 09.05.2022

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des entités qui fusionnent peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés de l'entité reprenante.

Délai : 09.08.2022 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

HOUSE ATTORNEYS SA
route de Frontenex 46
1207 Genève